



Bilan d'activité 2021- 2024







INTRODUCTION : un mandat dans des circonstances particulières

I. VIE SYNDICALE

Introduction

Orga/Syndicalisation

Représentativité

Formation

Démocratie syndicale

ALS 94 (Animation des luttes et sécurité)

II. REVENDICATIF

Bataille des salaires

Bataille des retraites

Bataille des Services Publics

Enjeu internationaliste

Travailleuses et travailleurs migrant.es

Discriminations antisyndicales

Secteur juridique névralgique

Communication



4 Bilan d'activité * 22e Congrès de l'Union Départementale du Val-de-Marne 28,29 et 30 mai 2024

INTRODUCTION :

un mandat dans des circonstances particulières

Le mandat qui vient de s'achever s'est déroulé dans une adversité exacerbée, face à des dynamiques contraires aux intérêts du monde du travail.

C'est ce qui l'a rendu si complexe et qui nécessite donc dans ce bilan d'activité de pointer les difficultés pour mieux faire face à l'avenir. Car il est fort probable que ce qui a rendu ce dernier mandat si compliqué reste, dans les grandes lignes, assez similaire dans les années qui viennent.

L'offensive capitaliste déclinée par le macronisme reconduit en 2022 a été débridée : derrière le baratin du « monde d'après » post-covid, l'obsession anti sociale ne s'est jamais essouffée.

Depuis 2020, les contre réformes de l'Unedic ont alterné avec une nouvelle attaque contre les retraites et au moment où ce document est rédigé, l'agenda de la majorité est une nouvelle loi contre l'immigration soumise aux projets jusqu'au boutistes de la droite sarkozyste et de l'extrême droite. Les salaires réels ont baissé, avec une inflation à 6% et une augmentation moyenne des salaires à 4%.

Ajoutons à cela la mise en place de France Travail, attaque d'une violence inégalée contre les plus précaires. Les services publics font également face à une crise profonde qui se vérifie dans la santé, les transports urbains, l'éducation et partout ailleurs.

Nous avons assisté aux présidentielles et législatives de 2022 à des résultats historiques de l'extrême droite arrivée encore une fois au second tour face à Macron, mais surtout en envoyant 90 député.es à l'Assemblée.

Jamais dans l'histoire républicaine, la peste brune n'a eu un tel poids au sein de la représentation nationale.

Bénéficiant de relais médiatiques de masse inféodés, elle impose ses débats, ses mots, ses polémiques et notre camp est impuissant à démasquer l'imposture sociale de cette clique, roue de secours du capitalisme par temps de crise.

Durant ce mandat, de nombreuses divisions sont apparues dans notre organisation, entre les organisations du CCN, mais aussi au sein de celles-ci tant sur les

pratiques que sur les orientations.

Ces tensions ont été entretenues par la direction confédérale sortante, dont l'autoritarisme et les manœuvres ont été très toxiques pour toute la CGT. Fort heureusement, le 53e congrès confédéral a permis de montrer l'insatisfaction des délégué.es à travers des débats et des votes majoritaires.

Pour la première fois depuis 1895, le bilan d'activité proposé par la direction sortante n'a pas été adopté. L'UD CGT 94 a pris toute sa part dans les débats nécessaires en amont et pendant le congrès.

Depuis, tout n'est pas résolu et il faut rester vigilant, mais la situation s'est améliorée et cela permet à chacun au sein de la CGT de pouvoir se concentrer sur l'affrontement de classe qui a atteint un niveau d'intensité inédit.

Ce bilan d'activité ne sera pas celui que nous aurions dû avoir de 2020 à 2023, mais celui que nous avons eu effectivement, quel qu'en soient les limites, les loups ou même les échecs. Il obéit à une logique de synthèse, afin d'être un outil accessible pour les syndiqué.es. Il ne cherche pas à enjoliver ou à idéaliser notre activité. Un bilan factuel est la condition et la première marche vers une feuille de route claire pour les années à venir.

I- VIE SYNDICALE

Introduction

Les collectifs décidés lors du dernier congrès n'ont pour certains (élections pros, syndicalisation) pas ou peu fonctionné par manque de camarades disponibles pour les animer, voire pour les constituer. Pour les autres (Orga/Vie démocratique, Formation syndicale), ils ont reposé sur un nombre très limité de camarades, ne permettant pas de remplir tous les objectifs que nous nous étions fixés.

Les raisons de ces difficultés sont multiples, et si certaines sont exogènes, d'autres sont directement à mettre en lien avec nos pratiques ou la perte de celles-ci.

Si à la sortie de la période pandémique, l'UD a mis en œuvre tous les moyens pour permettre à l'activité syndicale de reprendre son cours normal, force est de constater que cela n'a pas suffi.

L'absence, pendant plus d'un an, de vie syndicale dû au fonctionnement à distance dans de très nombreux syndicats, ainsi que la mise en place massive de télétravail dans beaucoup d'entreprises ont accentué le phénomène de repli sur soi.

Ce phénomène, qui impacte durement les structures interprofessionnelles et plus généralement le syndicalisme de lutte, est à mettre en lien avec la perte de repères de classe chez beaucoup de camarades.

L'institutionnalisation de nos élu.es et mandaté.es et de nos directions syndicales, si elle n'est pas nouvelle, s'est intensifiée ces dernières années, notamment avec la mise en place des CSE.

Tout ce temps institutionnel passé loin des structures interprofessionnelles, des syndiqué.es avec l'absence de vie syndicale, mais aussi et surtout du terrain et des salarié.es. Tout cela bien évidemment au détriment du renforcement et à la construction des luttes et de la mobilisation.

On constate le repli sur soi de syndicats et la perte de lien avec les structures interprofessionnelles, dont les Commissions Exécutives sont de plus en plus souvent désertées.

Cet éloignement est un cercle vicieux. Si en premier lieu ce sont les structures territoriales (UD et UL) qui en souffrent, cela produit des effets nocifs dans beaucoup de syndicats qui peinent à sortir des préoccupations en lien direct avec l'activité IRP et finissent par perdre toute culture d'orga, affectant à terme la syndicalisation autant que le déploiement des campagnes revendicatives.

La perte de moyens humains et financiers dans les structures interprofessionnelles est énorme, alors même que les exigences de la période augmentent. Avec le retard pris lors de la pandémie, les besoins en formation, en aide et en suivi des syndiqué.es et des syndicats sont en décalage avec les moyens dont l'UD et les UL disposent.

Pour autant, même moins nombreux et avec moins de moyens, les camarades impliqué.es sur les structures interprofessionnelles et professionnelles du département n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir une activité conséquente sur les questions de Vie Syndicale.

Orga/Syndicalisation

Concernant la relance et l'aide aux reversements des cotisations, nous avons réussi à maintenir un dispositif efficace. Les outils dont nous nous dotons permettent d'identifier rapidement les structures en difficultés sur cette question.

La perte des savoir-faire concernant la gestion des cotisations, en lien avec CoGeTise, nous amène à apporter une aide concrète et rapide aux syndicats, évitant, dans la majorité des cas, que ces derniers disparaissent de nos états d'organisation et ne soient donc plus affiliés à la CGT.

Malgré ces dispositifs et les décisions prises collectivement lors du 21ème congrès de l'UD, nous constatons un retard toujours plus important dans la prise en compte par les syndicats de la question des reversements.

La majorité des syndicats ne reversent toujours pas régulièrement les cotisations, pénalisant ainsi l'ensemble de la CGT.

L'UD a d'ailleurs dû intervenir à plusieurs reprises pour trouver des solutions (organisationnelles ou financières) pour permettre à des syndicats de régulariser leur situation ; ces derniers ayant intégralement dépensé l'argent des cotisations sans considérer que seuls 33% leur revenaient.

En parallèle de la question importante des reversements, le secteur Vie Syndicale de l'UD a maintenu un suivi constant des adhésions en ligne.

Il s'agit de plusieurs centaines de salarié.es tous les ans, qui rejoignent la CGT par le biais du site internet de la confédération ou de l'UD et qu'il faut traiter rapidement.

Ces adhésions sont redirigées vers les UL, US ou directement vers un syndicat CGT.

Malgré notre volonté, tout au long du mandat, de mettre en place un collectif spécifique «syndicalisation», nous n'y sommes pas parvenus.

Le Bureau de l'UD, en appui du secteur Vie Syndicale, a tout de même travaillé avec les US et certaines UL du département, à la création de nouvelles bases CGT.

Ce travail, qui nécessite pugnacité et suivi, porte souvent ses fruits, permettant à des syndiqué.es de sortir de leur isolement par le renforcement de leur collectif et bien souvent de permettre l'élection de ces nouveaux camarades au CSE de leur entreprise.

L'accueil des nouvelles et nouveaux syndiqué.es a été et reste un enjeu majeur. Le regain d'adhésions en ligne pendant notre bataille contre la loi sur les Retraites a mobilisé le collectif Orga de l'UD.

Si ces adhésions sont correctement ventilées, nous manquons de visibilité sur la façon dont ces nouveaux camarades sont accueilli.es et formé.es ensuite. De plus en plus de formations d'accueil se déroulent dans les UL, est-ce le signe que de moins en moins de ces formations se tiennent dans les syndicats ?

L'UD a pris la décision de fermer le syndicat multi professionnel départemental, dont la vie démocratique était quasi inexistante. L'affiliation des syndiqué.es isolé.es n'était pas uniforme sur le département, nous avons donc décidé avec les UL de créer des syndicats statutaires interprofessionnels dans nos territoires.

Sans être une solution miracle, sur les territoires où ces syndicats ont vu le jour, nous constatons déjà une amélioration dans nos fonctionnements démocratiques avec ces syndiqué.es. Cette structuration n'a qu'une vocation transitoire jusqu'à la création de syndicats d'entreprise.

L'UD a également déployé de nombreuses formations CoGiTiel pour les syndicats et les UL.

Si notre activité sur toutes ces questions nous semble parfois insuffisante par manque de prise en compte collective, elle n'en reste pas moins indispensable et nous permet à peine de limiter la casse.

La CGT dans le Val-de-Marne, à l'image de l'organisation au niveau national, voit ses forces organisées diminuer. La question du renforcement doit devenir urgemment une priorité de l'ensemble des directions syndicales.

FNI			TIMBRES		
2020	2021	2022	2020	2021	2022
12663	12874	12424	117873	116913	111642



8 Bilan d'activité * 22e Congrès de l'Union Départementale du Val-de-Marne 28,29 et 30 mai 2024

Représentativité

Si le cycle (4 ans) de la représentativité dans le privé est encore en cours et doit s'achever fin 2024, le mandat aura été marqué par les élections professionnelles, dans les 3 versants de la Fonction Publique.

Ce sont plus de 91 000 agent.es qui étaient appelés.es à voter pour mettre en place les CSE dans la Fonction Publique. Si la CGT reste la 1ère OS loin devant les autres, l'écart se réduit.

La baisse massive de la participation (seul.es 36 000 votant.es) se répercute principalement sur la CGT (10 087 voix en 2022 contre 12 200 en 2018) alors que la CFDT progresse légèrement (5 138 en 2022 contre 5 053 en 2018).

Ces résultats dans la Fonction Publique nous permettent de conserver notre première place au global (public + privé), mais la marge se réduit avec les organisations réformistes (voir tableau ci-dessous).

La raison principale reste notre trop faible implantation chez les ICTAM (collèges 2 et 3), catégories professionnelles en constante hausse dans le salariat du département.

Concernant le cycle dans les entreprises du privé, la grande majorité des élections sont concentrées sur les 18 derniers mois (mi 2023 fin 2024). Contrairement aux deux premiers cycles, nous arrivons mieux, sans doute en partie obligés.es par le manque de moyens humains, à cibler les entreprises pour être plus efficaces.

Nous n'avons à ce jour aucune visibilité nous permettant de produire une tendance quant aux futurs résultats,

car si nous avons de belles réussites dans nos nouvelles implantations ainsi que dans certaines entreprises du territoire, où parfois la CGT progresse significativement, d'autres élections dans de très grosses entreprises où la CGT est historiquement implantée, voient notre représentativité reculer.

Trop peu de syndicats se sont emparés de la formation mise à disposition par la confédération et dispensée par l'UD intitulée : « comment mener une campagne CGT pour gagner ? ».

Formation permettant, au-delà même de la période électorale, de remettre au cœur de notre activité, la vie syndicale et la culture de l'orga et du renforcement.

		Exprimés	CGT	CFDT	FO
Fonction Publique	91 134	35934	10087	5138	6434
Privé (CSE + TPE)		120812	27543	31023	16264
Total voix Public/Privé		156746	37630	36161	22698
Total Privé + Public %			24.01%	23.07%	14.48%

Formation

Le secteur formation est composé d'une responsable, d'une administrative et du pool de formatrices.eurs qui comptent environ 20 camarades.

Durant les trois dernières années, le secteur formation, rattaché au pôle « orga et vie syndicale », a mis plusieurs actions en place pour apporter plus de visibilité dans les procédures d'inscription aux stages, pour soutenir les UL et US dans la réalisation de leur plan de formation, pour former davantage de formatrices.eurs et enfin, pour mettre en œuvre des formations répondant aussi bien aux attentes des syndicats que de notre organisation.

Le secteur formation réalise chaque année un plan de formation qui détermine les attentes des syndicats, les besoins de notre organisation, la description des stages ainsi que leurs objectifs politiques. Le plan ainsi que son bilan sont présentés tous les ans à la Commission Exécutive de l'UD et transmis par la suite, aux syndicats.

Le secteur a mis en place le nouveau parcours de formation confédéral « S'impliquer dans la vie de la CGT », « Participer à la vie de la CGT » et, en 2024, « Développer la CGT ». Ces nouveaux modules sont dispensés dans les syndicats, les UL et l'UD. Ils développent la notion de capitalisme, ses conséquences, ses acteurs, l'explication de notre démarche syndicale, notamment nos grandes propositions et valeurs (32h, NSTS, lutte contre les idées d'extrême droite, lutte contre les violences sexistes et sexuelles...).

Ces modules reviennent longuement sur le rôle des syndiqué.e.s, des dirigeant.e.s, des élu.e.s et mandaté.e.s. Ils sont complémentaires à des stages que nous pourrions nommer « thématiques », se trouvant dans les branches du parcours de formation: « outiller à la responsabilité et au mandat ». Nous avons donc mis en place les formations sur la politique financière, couplées au module CoGiTiel, celles sur l'animation et vie syndicale et enfin, celles sur le comité social économique.

Ces trois dernières formations n'ont pas toujours connu le même succès. En effet, certaines reposent uniquement sur un.e formatrice.teur, faisant de son absence, une vraie difficulté pour poursuivre le déploiement du stage,

pour d'autres, comme le CSE, nous nous heurtons à la difficulté de trouver des stagiaires.

Si nous avons surmonté la pénurie de formatrices.eurs pour animer ce stage, trouver des stagiaires pour réaliser ce stage est plus difficile pour deux raisons : la première, le parcours de demande employeur diffère des autres stages, puisque ce dernier est de droit et est pris en charge par l'employeur. La seconde raison est parfois la réticence de certain.es camarades de réussir à passer le devis de la formation en CSE qui pourrait paraître élevé.

Or, politiquement, notre organisation a réussi à « faire payer le capital » par la prise en charge de ces stages. Nous ne devons donc pas avoir de scrupules à faire payer l'employeur ou le CSE, surtout quand il s'agit d'un stage de 5 jours pour 4 ans de mandat. Au contraire, il est un atout pour nos élu.e.s et mandaté.e.s dans leur activité et auprès des salarié.e.s qui constateront la fiabilité des élu.e.s et mandaté.e.s pour qui ils ont voté.

Dernièrement, le secteur formation a fait la proposition de pouvoir être destinataire des PAP afin d'informer le plus en amont possible les syndicats des stages dont ils pourront bénéficier, à la suite de leurs élections. Pour l'heure, le secteur utilise le tableau confédéral des résultats des élections professionnelles, pour avertir les UL des élections à venir et des syndicats pouvant bénéficier des stages. Ces procédures sont complémentaires.

Concernant la procédure d'inscription aux stages, des communications sont transmises régulièrement aux syndicats avec les formulaires, les fiches descriptives, les dates des stages et le nombre de place disponibles. En sus, tous les stages confédéraux sont transmis dans les syndicats, afin que les syndiqué.e.s y participent. L'objectif étant d'avoir une offre de formation variée, disponible pour rendre actrice.eur les syndiqué.e.s et créer du lien sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, malgré des installations rénovées et adaptées au sein de notre UD, nous manquons de formatrices.eurs pour réaliser l'ensemble des stages voulus.

Nous priorisons très souvent et nous nous appuyons très souvent sur les mêmes formatrices.eurs.

En effet, en 2021, nous comptons plus de 30 camarades formatrices.eurs.

Or, de nombreux formatrices.eurs ont indiqué leur impossibilité à continuer de faire des stages, d'autres se sont réorientés professionnellement et d'autres encore, n'ont jamais répondu aux différentes invitations lancées par le secteur aux réunions du pool formatrices.eurs.

Quelques camarades ont pu être formé et doivent donc prendre leurs marques, afin d'avoir la capacité d'animer ou d'intervenir sur un stage complet. Nous avons aussi des formatrices.eurs qui souhaitent intervenir seulement sur certains stages.

Au regard du nombre de stage proposés dans l'année et du nombre de formatrices.eurs, le ratio de nombre de jours effectués par ces derniers seraient d'environ 3 à 4 jours, ce qui devrait lever certaines difficultés que nous rencontrons.

Parallèlement, nous pouvons nous féliciter que le pool de formatrices.eurs dédié aux formations PRUDIS pour les conseillers prud'hommes est nettement évolué. Cela a permis de mettre en place cinq formations par an, dont le plan est animé par une camarade formatrice et conseillère prud'hommes reconnue. Les stages Prudis comme les stages CSE sont subventionnés par les employeurs, ce qui est un enjeu important pour notre organisation qui s'est vu amputée de 70% de sa subvention départementale par le nouveau Conseil Départemental de droite.

Concernant le lien avec les unions locales, il est inégal malgré la volonté d'animer des rencontres trimestrielles par le secteur. Tout d'abord, cela témoigne des difficultés que vivent nos UL pour s'investir dans la formation (pas de référent.e sur la question dans toutes les UL, pas de plan de formations et manque de formateurs).

Certaines, une fois doté d'outils et de camarades en responsabilité, mettent en place des formations et en constatent les résultats dans les syndicats et au sein de leur UL. Le lien doit donc se renforcer, y compris en amont des stages, car très régulièrement le secteur est sollicité tardivement pour pallier l'absence de formatrices.eurs. Il a d'ailleurs été décidé que la liste de ces derniers leur serait communiquée en 2024.

Le secteur formation s'est toujours mis à disposition des UL pour les soutenir et rencontrer les directions syndicales dans la réalisation d'un plan de formations. Enfin, en trois ans, notre union départementale a formé 629 syndiqué.es. Voici un tableau succinct du nombre de stages réalisés et du nombre de stagiaires.

En dehors des stages Prudis, un grand nombre de stagiaires sont issu.es du secteur public et proviennent de quatre UL de notre territoire (Créteil, Ivry, Vitry et Villejuif). Nous savons encore une fois que le secteur ne peut pas être le seul relai et l'animateur du plan de formation départemental, or, si les UL n'ont pas de possibilité pour le faire vivre à leur échelle, les syndiqué.es ont moins accès aux informations sur les stages.

Les membres de la direction syndicale ont pu bénéficier dès leur entrée dans le mandat de la formation de dirigeant.e de l'UD. Certain.es ont poursuivi avec des stages thématiques. Cependant, nous observons que trop peu de nos dirigeant.es ont pu se former durant ce mandat par l'UD, ce qui sera un point de vigilance pour le prochain mandat. 17 camarades de la CE sur 55 ont suivi des formations et 2 ont suivi le stage FSG2.

2021-2023	Nombre de stages prévus	Nombre de stages tenus	*données complètes dans les bilans annuels
	84	55	
Nombre de stagiaires	629	Public : 294	Privé : 264

Démocratie syndicale

Nous constatons de plus en plus de difficultés dans nombre de syndicats à faire vivre la démocratie (congrès, CE, AG). L'UD est intervenue à plusieurs reprises afin d'aider certaines structures du département à reprendre de bonnes pratiques. Rappelons que la tenue régulière de congrès est nécessaire à la représentativité des syndicats.

Durant ce mandat, l'UD a tenu toutes les AG nécessaires, nos Commissions Exécutives et nos Comités Généraux et a participé à l'ensemble des Conseils Confédéraux Nationaux. L'ensemble des syndicats du département sont destinataires des introductions et des comptes-rendus de CE et de CG, ainsi que des PV de Bureaux. Toutes les décisions de l'UD sont prises démocratiquement et diffusées largement.

Il en a été de même lors du conflit qui nous a opposé au SDEN 94 et à la FERC. L'ensemble des éléments du dossier et des décisions prises par la CE ont été portés à la connaissance des syndicats lors de plusieurs Comités Généraux.

L'UD s'est également totalement impliquée dans la préparation du 53ème congrès confédéral en organisant une mise au vert de la direction de l'UD, afin d'analyser l'ensemble des documents préparatoires.

Analyse qui nous a ensuite permis d'organiser plusieurs débats en territoire pour permettre aux syndicats qui le souhaitent de mieux s'approprier les documents. Les réunions préparatoires des délégué.es ont notamment permis au primo congressistes de mieux appréhender les enjeux.

L'UD et les UL se sont également pleinement mobilisées pour répondre à toutes les sollicitations des syndicats (et à en provoquer certaines lorsque nécessaire), pour participer voire aider à la tenue de leurs rendez-vous statutaires.



ALS 94 (Animation des luttes et sécurité)

L'ALS CGT 94 (Animation des luttes et sécurité) a souvent été sollicitée durant ces 3 dernières années par notre organisation CGT départementale, régionale et confédérale.

Le conflit sur la loi retraites, la lutte de travailleuses.eurs sans papiers, dans le cadre de leur régularisation et les divers luttes et piquets départementaux ou régionaux dans le cadre de revendications salariales ou sur des conditions de travail, sont quelques exemples factuels de ces sollicitations.

Durant ce mandat, l'ALS s'est renforcée autour de camarades issu.es du public, comme du privé.

Un noyau « dur » d'une quinzaine de camarades la compose le plus souvent, ainsi qu'une quinzaine à une vingtaine d'autres camarades qui viennent la renforcer, en fonction de leurs disponibilités.

Elle est composée de femmes et d'hommes qui donnent sur leur temps syndical, mais aussi sur leur temps libre, des instants primordiaux pour assurer cette mission militante, afin d'assurer l'animation des luttes et la sécurité des personnes et des biens lors de manifestations.

Durant ces 3 ans, 3 sessions de formations syndicales de l'ALS (sur 2 jours) se sont tenues, rassemblant une quarantaine de camarades qui ont pu ainsi bénéficier d'une formation et d'informations sur les missions et le rôle de l'ALS.

C'est aussi 6 camarades de notre ALS 94 qui se sont rendus à Clermont-Ferrand en 2023, lors de notre 53ème congrès confédéral, afin d'assurer cette mission d'accueil et de sécurité des congressistes.

D'autres missions lui ont été délivrées par l'UD durant ce mandat, comme la sécurisation de l'ambassadeur de Cuba en France, lors de la soirée cubaine organisée par l'UD en 2022.

Ses missions ont été et restent multiples. L'ALS ne cesse de se renforcer par la venue en son sein de nouvelles et nouveaux camarades.





II- REVENDICATIF

Bataille des salaires

La revendication des salaires est portée par la CGT depuis des années, mais elle s'est accentuée au lendemain de la pandémie et la réflexion sur le travail qui a irrigué tout le salariat en même temps que la question des conditions de travail ou du rapport général au travail.

Alors même que le gouvernement Macron-Philippe a écouté les doléances et les exigences du Medef quant aux aides publiques massives accordées au patronat, il n'a rien porté en contrepartie sur les politiques salariales.

Pire, le plan de relance a consisté essentiellement à défendre l'offre, en substituant la solidarité collective aux seules obligations de l'employeur à travers le dispositif APLD (activité partielle de longue durée), tandis que les difficultés ressenties par les ménages avec leur perte de revenus (le chômage partiel étant plafonné à 70% du salaire brut) ne sont pas prises en compte, malgré l'allongement des files aux banques alimentaires.

A partir de là, la surdité des macronistes aux exigences salariales restera une constante et la priorité de la CGT sera d'imposer cette thématique, par la multiplication des grèves et des mobilisations dans les entreprises.

L'UD CGT du Val-de-Marne a pris sa part en s'appuyant sur des sessions de formations depuis le début de l'année 2021, centralisées et déclinées dans les UL.

La multiplication des mobilisations dans les entreprises sur le thème des salaires s'est vérifiée, y compris en Val-de-Marne, et n'a fait que se confirmer avec l'émergence d'une inflation très forte, surtout dans le secteur de l'énergie et de l'alimentation : + 37% pour le gaz et +41% pour le fioul domestique en 2022, par rapport à 2021.

Tout ceci a fait que la France devient un des pays les plus marqués dans l'OCDE par la baisse des salaires réels.

Et la réponse du gouvernement consiste à contourner toute responsabilité du Capital en proposant des primes dites « Macron » soumises au bon vouloir des employeurs, des chèques ou des prétendus « boucliers tarifaires » divers qui sont payés avec les impôts des

contribuables, c'est-à-dire les travailleuses et des travailleurs.

La revendication salariale a drainé l'ensemble des mobilisations, y compris celle qui portait sur le temps de travail, comme aux CESAP à Thiais, où un prime de 1 000 euros a été gagnée pour tous les personnels.

D'autres luttes victorieuses portaient essentiellement sur la revendication de hausses des salaires, comme chez Pizzorno à Vitry (gain de 5% de salaire et hausse de la prime journalière) en mai 2023, ou chez Intermarché à Champigny en septembre 2023 (gain de 100 euros bruts mensuels).

Le rôle des UL et US dans ces luttes victorieuses a été déterminant.

L'Union départementale CGT 94 s'est à chaque fois impliquée complètement aux côtés des Unions locales pour renforcer les blocages, les rassemblements, appeler à des initiatives départementales de solidarité financière et militante, mettre ses réseaux médiatiques ou ses moyens juridiques à disposition pour aider et contribuer à aller à la gagne.

Ainsi, en se mettant en soutien aux camarades grévistes et à ceux des UL et en faisant à chaque fois des luttes en cours la priorité de l'organisation départementale, l'UD CGT 94 a joué pleinement son rôle de structure interprofessionnelle.

Etant donné l'agressivité de nos ennemis de classe, l'intervention de l'UD CGT n'était pas superflue : la question des salaires relève de la répartition des richesses produites et sur ce point le patronat et l'état bourgeois ne veulent rien lâcher.

L'intervention des policiers, agissant au service des exploiters, se décline pour réprimer et museler par des violences policières et des arrestations arbitraires pendant que les patrons tentent d'invoquer la justice de classe via le mandatement d'huissiers.

Parfois, notre intervention n'a pas permis la victoire dans la mobilisation, comme pour le combat légitime des hausses de salaires des conducteurs de bus parmi les territoriaux de Choisy-le-Roi récemment, mais elle a été appréciée par les camarades impliqués dans la lutte, car elle a donné de l'écho à leurs revendications.

Cette bataille s'est inscrite dans une longue tradition, car la CGT a toujours été le syndicat de la fiche de paie. De plus, cette bataille des salaires a eu le mérite de mobiliser les camarades pendant des mois et de converger avec la bataille des retraites, dès la fin de l'année 2022.



Bataille des retraites

Le gouvernement macroniste avait dû renoncer à sa contre-réforme de retraite par points avec la pandémie. Mais malgré ses mensonges sur le monde d'après et les leçons à en tirer, Macron n'a jamais cessé de vouloir s'attaquer à nos droits à la retraite.

Ainsi, depuis la campagne des présidentielles, il a évoqué son projet de reporter à 65, puis 64 ans, l'âge légal de départ.

Il a montré, là aussi toute sa duplicité, puisqu'en 2019, il disait refuser une réforme seulement systémique.

Même son incapacité à réunir une majorité absolue aux législatives ne l'a pas dissuadé d'imposer une telle régression sociale. 70% de l'opinion publique refusait cette réforme inique et le rejet massif a permis de réunir l'Intersyndicale et de la souder des mois durant.

Le gouvernement est apparu comme radical, sourd, minoritaire et a perdu la bataille idéologique.

Mais dans sa fuite en avant et en refusant un vrai débat parlementaire démocratique, en s'alliant avec une partie des LR, le gouvernement a réussi à forcer l'adoption du projet de loi par 49.3 et n'a échappé à la motion de censure qu'à 9 voix près.

La CGT a joué un rôle essentiel pour que l'Intersyndicale multiplie les journées de grèves nationales et interprofessionnelles, dont plusieurs ont réuni énormément de grévistes et de manifestant.es.

La CGT du Val-de-Marne a largement pris sa place dans ce mouvement qui a duré plus de six mois.

L'UD CGT a multiplié les AG de militant.es en présentiel et en visio, elle a produit des matériels et des tracts de mobilisation, elle a répondu positivement aux sollicitations des secteurs en lutte, ses cortèges en manifestation étaient parmi les plus massifs dans les défilés parisiens.

Cependant, il faut établir des bilans factuels. Dans le département, nous n'avons pu faire vivre l'Intersyndicale malgré nos sollicitations à FO qui ne souhaitait pas s'inscrire dans des mobilisations départementales.

Quant à la CFDT, notre conflit ouvert avec elle au sujet des Prud'hommes empêchait toute initiative commune. De fait, l'UD CGT 94 si elle considérait que l'Intersyndicale était un atout pour élargir la mobilisation,

posait une difficulté majeure pour l'objectif de paralysie de l'économie.

Nous pensions que la clé était l'émergence de mouvements reconductibles dans certains secteurs professionnels, afin de faire tâche d'huile.

Force est de constater que, malgré notre volontarisme, nous n'avons pu aider à créer des conditions favorables dans le département pour multiplier les foyers de grèves suivies.

Hormis le piquet de la TIRU et celui de Pizzorno qui étaient de fait un mouvement sur les salaires pendant le mouvement des retraites, il n'y a pas eu d'autres foyers de mobilisations en grève reconductible dans le Val-de-Marne.

Cette situation n'est pas propre au 94, car ce constat s'est vérifié partout ailleurs. Sans doute que les difficultés de pouvoir d'achat sont une explication, tant les macronistes avaient misé là-dessus. Il n'en demeure pas moins que la CGT n'a pas été en capacité de bloquer le pays et donc de tordre le bras au pouvoir politique pour qu'il retire son projet.

Nous n'avons jamais prétendu que les difficultés étaient simples à résoudre ou que les solutions étaient évidentes.

Mais il faut qu'un bilan global soit établi pour tirer les leçons à l'avenir. On ne saurait se contenter de faire du déni, en mettant en avant nos manifestations puissantes. Une défaite glorieuse n'apporte aucune perspective au salariat.



Bataille des Services Publics

La loi de transformation de la Fonction Publique, du 6 août 2019 et le prochain projet de loi Guérini « Accès, Parcours, Rémunération » sont de nouvelles attaques participant à l'affaiblissement de la Fonction Publique dans les 3 versants. Sur notre territoire, le changement de majorité départementale a aussi bien impacté notre UD que les services publics, avec une volonté de privatisation et une disparition du maillage territorial mis en place notamment dans les services de la protection de l'enfance.

Dans les champs de l'énergie et des transports, les luttes ont été présentes malgré des difficultés de mobilisations, notamment au moment du passage de la réforme des retraites en 2023. Cela peut s'expliquer par la détérioration des conditions de travail des personnels, les répercussions des mouvements passés et les stratégies salariales mises en place par le gouvernement pour étouffer le mouvement dans l'œuf.

Or, la colère des électricien.nes, gazier.es et des usager.e.s est grande, dans un contexte inflationniste.

Pour autant, plusieurs luttes ont été menées, au travers des US de la Santé Action sociale et la territoriale dans le secteur public : tout d'abord, en mettant au cœur la revendication de la baisse du temps de travail avec le combat des « 1607h » dans la territoriale ou contre la généralisation des 12h, à l'hôpital et en Ehpad.

Cela s'est traduit par l'organisation, via la CSD du 94, d'un grand rassemblement au Tribunal de Melun avec plus de 1000 personnes réunies, réclamant la libre administration des collectivités et donc le souhait de conserver leurs conquises par la baisse du temps de travail et l'embauche de personnel supplémentaire.

Durant cette période, plusieurs syndicats se sont mobilisés au travers d'assemblées générales, de rassemblements locaux ou à la Préfecture du Val-de-Marne accompagnés de l'UD, d'UL, de préavis de grève reconductible, de journée d'étude sur la loi de transformation de la Fonction Publique permettant le decryptage de la loi et de mettre en avant notre revendication :

Travailler moins pour travailler tou.tes, soit obtenir les 32h et encore une fois, des recrutements.

L'UD en relation avec les US est aussi intervenue sur des situations de discriminations syndicales, y compris

dans des rassemblements ou des actions fortes, comme l'envahissement de la Mairie de Choisy-le-Roi.

La CSD recense plusieurs cas de discriminations, pour lesquels elle a interpellé et mobiliser les syndicats de son champ. Une solidarité et un soutien juridique ont pu être apportés aux camarades concerné.es.

L'action de l'UD a pu aussi consister à renforcer et accompagner des syndicats de territoriaux, quand ils faisaient face à des questions ardues et urgentes de vie syndicale, comme ce fut le cas avec les camarades de Fontenay-sous-Bois.

Mouvement USD :

Les mouvements dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale et de la territoriale se rejoignent, notamment sur l'octroi de la prime « Ségur ». Dans la territoriale, jusqu'à maintenant, plusieurs collectivités restent en négociation, afin que les employeurs l'appliquent et l'élargissent et des structures médico-sociales continuent leur mobilisation pour que les oublié.es soient entendu.es.

Pour autant, cette prime ne nous satisfait pas et nous restons fidèles à notre revendication sur la revalorisation du point d'indice et la revalorisation des points conventionnels, qui sont les seuls gages d'amélioration des conditions de vie des agent.es de la Fonction Publique et des salarié.es exerçant des missions de services publics, essentielles aux usager.es, aux résident.es et patient.es.

Notons que les convergences et l'implication entre le secteur public et privé doivent se renforcer, car c'est bien tou.tes ensemble que nous pourrons faire face à la stratégie capitaliste qui souhaite le démantèlement des Services Publics.

Enjeu internationaliste

Depuis plusieurs années, notre UD CGT a participé à l'impulsion d'un renouveau dans les pratiques d'échanges internationalistes et les prises de positions publiques de la CGT, avec des orientations en nette rupture avec le capitalisme et l'impérialisme, et qui prennent en compte l'importance des groupes économiques français partout dans le Monde ; ce dernier point induit l'intérêt et la nécessité de travailler avec nos camarades syndicalistes des groupes français présents à l'étranger.

La dimension internationale et internationaliste de notre activité syndicale permet d'aborder, entre autres, le caractère mondial du capitalisme, l'intérêt commun des travailleuses et des travailleurs, au-delà des frontières et des nationalités, la nécessité du rejet du fascisme, des idées racistes, sexistes, xénophobes, homophobes, l'urgence d'une société débarrassée du capitalisme et de l'exploitation de l'Homme par l'Homme.

L'existence du Collectif inter/Europe de l'UD, permet à ce titre d'encourager les militant.es CGT à s'intéresser aux questions syndicales internationales et permettre une réactivité face aux évolutions brutales de la situation internationale.

L'activité de notre Union départementale CGT se traduit par le relai des informations, la participation/organisation de manifestations de solidarité (comme l'envoi en urgence d'une délégation de l'UD à Rome pour manifester aux côtés des camarades italiens durement attaqués par leur gouvernement), la production de communiqués, l'envoi et la réception de délégations étrangères, l'organisation d'actions de solidarité, comme la campagne de solidarité avec les populations marocaines sinistrées par un violent séisme en septembre dernier, une campagne pour la paix et contre les guerres impérialistes.

Notre UD poursuit par ailleurs plusieurs activités internationales.

Cuba :

Notre UD entretient des liens très forts avec la Centrale des Travailleurs de Cuba de Santiago. Des échanges réguliers ont lieu, comme mentionné plus haut. Notre soutien régulier contre le blocus américain criminel témoigne de notre lien d'amitié avec Cuba.

Cela se traduit notamment par notre implication tous les 26 juillet, pour organiser un événement symbolique

au pied de la Tour Eiffel.

L'Union Départementale a été l'une des organisations CGT motrice dans le lancement, la popularisation et la réussite de la campagne « des containers pour Cuba ». Cette grande opération a récolté près de 250 000 euros et beaucoup de matériel. Tout ceci a permis d'acheminer des containers remplis de denrées alimentaires, de matériel médical et syndical, mais également de participer au renouvellement de matériel agricole sur l'île.

Séisme Maroc :

L'UD CGT a mis en place une campagne de soutien financier et matériel pour les populations marocaines victimes du séisme.

Palestine :

Notre UD a communiqué et participé aux manifestations en solidarité avec le peuple palestinien, écrasé sous les bombes israéliennes et contre le génocide et le nettoyage ethnique à Gaza et en Cisjordanie.

Guerre impérialiste :

L'Union départementale CGT du Val-de-Marne a lancé une campagne pour la Paix et contre les guerres impérialistes, en décembre 2022. Cette campagne internationaliste s'articule pour le moment avec une carte-pétition et des affiches, ainsi que l'organisation de conférences (projection d'un film) et de journée d'étude.

Objectif : Encourager la participation des militant.es et organisations CGT, notamment les Unions locales, à la campagne contre la guerre, mettre en place des initiatives co-construites.

Bien entendu, notre affiliation, en cohérence avec notre orientation syndicale, de classe, de masse, internationaliste et démocratique, de l'Union départementale CGT du Val-de-Marne à la Fédération Syndicale Mondiale, est un pilier de notre activité et orientation politique.

Bien entendu également, nos coopérations avec d'autres syndicats ne se limitent pas, et n'ont pas vocation à se limiter, à aucune structure syndicale internationale ou régionale. Nos Coopérations Internationales (Syndicat Grec, Italien, Belge, Espagnol, Cubain, Burkinabè...).

Notre Union départementale a développé depuis plusieurs années des relations bilatérales avec plusieurs organisations syndicales d'autres pays d'Europe et du Monde.

Ces échanges se font tant avec des organisations qui ne sont pas affiliées à la Fédération Syndicale Mondiale, que d'autres qui le sont effectivement.

En Europe, nous échangeons principalement avec le syndicat grec PAME, le syndicat italien USB (Union Syndicale de Base). Ces deux syndicats ont, sur la dernière période, relayé nos luttes et grèves contre la réforme des retraites, envoyé à plusieurs reprises des délégations de syndicalistes à Paris et organisé des meetings de solidarité devant les ambassades et représentations diplomatiques françaises.

La participation en 2021 de l'UD CGT 94 au Congrès de la FSM à Rome a été l'occasion de poursuivre les échanges engagés et a permis une meilleure prise en compte de la nécessité, au niveau continental et international, d'une organisation syndicale forte et résolument de classe. Nous avons d'ailleurs participé, fin 2022, aux Congrès des Femmes de la FSM et de l'UIS Communication et Transport.

Nous avons également des relations de haut niveau avec la Centrale des Travailleurs de Cuba (CTC) de Santiago qui s'illustrent par les échanges de délégations entre nos deux pays.

Notre participation à la campagne «des containers pour Cuba» et notre soutien régulier contre le blocus américain criminel témoignent également de notre lien d'amitié avec Cuba.

Des liens d'amitiés nous unissent également avec la Confédération Générale des Travailleurs du Burkina Faso. Une délégation de l'UD CGT 94 était d'ailleurs présente à leur dernier Congrès. Nous poursuivons nos échanges qui nous permettent de mieux comprendre et appréhender les évolutions géopolitiques dans la région, avec les départs successifs et contraints des forces militaires françaises présentes au Burkina Faso, au Mali et au Niger.



Travailleuses et travailleurs migrant.es

Le collectif travailleuses.eurs migrant.es CGT 94 est animé sur l'UD par deux camarades, qui sont aussi des membres du collectif régional et confédéral.

L'un d'eux a participé activement à l'élaboration du kit confédéral qui sert de support à toutes personnes (CGT ou autres) souhaitant régulariser des travailleuses et travailleurs sans papiers.

Durant l'année 2021 (juin à octobre) à maintes reprises, plusieurs réunions se sont tenues dans des foyers où se trouvent des TSP, dont ceux de Thiais, Ivry et Alfortville, en vue de les régulariser par le biais de la circulaire Valls ou, à défaut, par la grève pour ceux qui ne rentreraient pas dans ladite circulaire. Cela a permis de préparer le conflit dans deux entreprises d'intérim : Proman (Maisons-Alfort) et Start People (Rungis MIN).

Le 25 Octobre, ces deux établissements sont envahis par des grévistes TSP, salarié.es de ces enseignes, dans le cadre d'une action coordonnée d'occupation en Ile-de-France (9 entreprises, 160 salarié.es TSP). L'ensemble des 160 salarié.es seront régularisé.es par un accord Ministère.

Durant l'année 2022, c'est près de 140 dossiers constitués par les permanences du collectif qui ont fait l'objet de dépôt collectif auprès de la Préfecture; cadre circulaire Valls.

6 Permanences regroupant entre 100 à 200 TSP ont été effectuées sur l'UD durant l'année.

En parallèle, le collectif continue à effectuer des réunions dans les foyers pour préparer et finaliser un éventuel mouvement d'occupations d'entreprises en Ile-de-France, pour l'année 2023.

Durant l'année 2023, c'est aussi près de 140 dossiers constitués par les permanences du collectif qui ont fait l'objet de dépôt collectif auprès de la Préfecture; cadre circulaire Valls.

Mais c'est aussi la constitution de piquets de grève sur 9 entreprises du 94, suite au travail en amont dans les foyers et sur l'UD, par le biais de 25 réunions de groupes, ceci afin de préparer les tableaux des grévistes, les dossiers et les preuves de travail et/ou des liens

de subordination avec leur employeur, enquêtes et constitutions de preuves sur les cas de travail dissimulés.

Le 17 octobre, déclenchement des grèves et occupations d'établissements communément en IDF: 38 piquets de grève en lutte pour 33 entreprises, dont 9 dans le 94. 5 UD impactées, 550 salarié.es dans le mouvement, 502 packs employeurs délivrés sur l'Ile-de-France (170 TSP sur 170 dans le 94).

Durant cette lutte, le collectif impulse, encadre et conduit plusieurs actions militantes, dont la conduite de la grève et les interventions de masses, devant les fédérations patronales, le Sénat, l'Assemblée Nationale, la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF) ...

Parallèlement à cela, un membre du collectif départemental participe à l'ensemble des diverses délégations CGT auprès des Ministères de l'Intérieur, du Travail et de la DGEF, ainsi qu'aux rencontres avec les groupes parlementaires, dans le cadre de la Loi Immigration proposée par Darmanin.

Durant cette lutte, le collectif se renforce par le biais de quelques camarades militant.es qui souhaitent s'y investir, selon leur temps et leurs moyens.

Suite à la rencontre au sein du cabinet de Darmanin le 29 février, avec la délégation CGT, celui-ci acte la fin du mouvement et cadre la régularisation des salarié.es. Leurs dossiers sont ventilés sur 8 Préfectures d'Ile-de-France.

132 dossiers sur 502 sont affectés à la Préfecture du 94 par la DGEF. Le collectif travailleuses.eurs migrant.es CGT 94 prend en charge le suivi des dits dossiers jusqu'à leur dénouement (obtention de la carte de séjour salarié.e).

Courant juin 2024, reprise des permanences du collectif pour constitution de dossiers en circulaire Valls.



Discriminations antisyndicales

La discrimination syndicale est un fléau récurrent. Dès lors que le Capital n'a de cesse d'organiser la régression sociale, il doit obligatoirement tenter d'isoler et de museler les militant.es syndicaux qui tentent de mobiliser les salarié.es, afin de les neutraliser.

Cette traque aux militant.es s'observe à tous niveaux puisqu'on a vu que les dirigeant.es du CCN, de la CEC ou même du Bureau Confédéral n'y échappaient pas.

Elle peut prendre diverses formes : soit la répression policière ou judiciaire, soit les tentatives de licenciement par les employeurs ou encore les entraves à la progression salariale et au bon déroulement des carrières.

La CGT 94 a connu et connaît ce type de situation de longue date.

De Farida Chikh à l'hôpital Paul Brousse, en passant par les camarades du dépôt de bus de Vitry ou à ceux de la STEF il y a une dizaine d'années, l'Union Départementale a toujours défendu par la mobilisation et jusqu'aux tribunaux les camarades CGT ciblé.es.

Cette situation n'a fait qu'empirer ces trois dernières années : dans le public (Territoriaux de la Queue



D'ailleurs, les activités dans l'entreprise ne sont pas les seules où un risque de criminalisation existe.

Les camarades de l'ALS ont relayé un vademecum à destination de nos manifestant.es dans les défilés interpros, pour avoir les bons réflexes en cas d'interpellation abusive.

Les situations où la CGT a dû intervenir sont nombreuses : parfois, il a fallu organiser la solidarité militante dans des actions de rassemblements (Territoriaux de Choisy) pour gagner la libération de camarades gardé.es à vue et les doter d'une défense judiciaire.

Parfois, comme aux Cesap de Thiais, il a fallu assurer une présence militante continue pour entraver la répression policière sur mandat du patron.

D'autres fois, quand des mesures disciplinaires étaient envisagées contre les élu.es et mandaté.es dans l'entreprise, l'UD a pu organiser des manifestations au sein même de l'entreprise comme à Ikéa Thiais, où nous avons pris à témoin les client.es et fait reculer la direction du magasin.

La répression syndicale peut même aller jusqu'à l'attaque de camarades dans leurs mandats institutionnels.

Des conseillères et conseillers prud'homaux ou du salarié sont harcelé.es par des employeurs qui sciemment, ne veulent pas reconnaître la légitimité de leurs absences de droit pour exercice du mandat et tentent même parfois des retraits sur salaires.

Devant la multiplication des situations d'entrave et de discriminations qui peuvent se focaliser sur la surveillance



en Brie, du Perreux...) dans le privé (Tang frères, Carrefour...) des élu.es qui font du syndicalisme selon les conceptions CGT, en toute légalité, sont traité.es comme des voyous. A tel point que les conventions avec des cabinets d'avocats sont devenus une règle incontournable.

des locaux syndicaux (Auchan de Fontenay), sur les panneaux syndicaux ou l'organisation des PAP, l'UD CGT 94 a sollicité une réunion avec les services régionaux de la DRIEETS, où une délégation de la CE de l'UD a présenté l'éventail des cas problématiques au directeur régional qui nous a promis, en janvier 2022, de revenir vers nous.

Devant son silence, nous avons organisé un rassemblement devant la DRIEETS en décembre 2022.

Nous ne pouvons nous contenter d'un argumentaire consistant à arguer du manque de moyens à l'Inspection du Travail. Il ne s'agit pas de stigmatiser ces agents de l'Etat qui font ce qu'ils peuvent : c'est une politique de classe de l'Etat capitaliste qu'il faut dénoncer avec force et contre qui il faut mobiliser, pour faire vivre le principe selon lequel : « si on touche un ou une cégétiste, on attaque la CGT toute entière. »

Incontestablement, il y a du chemin pour que cela devienne une réalité au-delà du slogan. Trop souvent, le champ interpro local et départemental est seul investi, avec trop peu d'implication des fédérations et de la Confédération.

Et même au sein de l'UD, chacun reste trop la tête dans son guidon. Il faut qu'une prise de conscience collective s'aigüise pour renforcer les solidarités entre nous.



Secteur juridique névralgique

Depuis une quinzaine d'années, les questions relatives au droit et au Code du Travail ont fait l'objet de grandes batailles politiques avec le camp d'en face. La CGT se distingue des autres OS par son objectif de marcher sur ses deux jambes, la démarche juridique et la démarche revendicative.

Ainsi, si la CGT ne favorise pas une judiciarisation exclusive face au patronat, celle-ci fait bien partie d'une approche globale pour faire monter le rapport de forces.

Nous avons remis du lien entre l'UD et les conseiller.es prud'homaux, depuis deux mandats, et cela s'est confirmé lors des trois dernières années avec un travail étroit. La plupart des conseiller.es sont en mesure de rédiger et assurent des permanences juridiques.

Nous avons étendu le nombre de nos formatrices.eurs PRUDIS uniquement consacré à cette mission et nous avons ainsi pu augmenter les formations et garantir des rentrées d'argent non négligeables pour l'UD.

De même, nous avons mis en place une convention avec les avocat.es avec qui nous travaillons, depuis de nombreuses années. Dans ce cadre, nous avons mené des batailles juridiques importantes, dont plusieurs ont été victorieuses, comme celle menée contre Ikea. Certaines, comme celle en cours sur l'amiante à Belle Epine, ont un impact considérable sur les intérêts du monde du travail. Le lien a été amélioré entre l'UD et les conseiller.es du salarié, avec notamment la désignation d'un camarade coordinateur.

Les conseiller.es CGT sont les plus actives.ifs, selon la DRRIETS elle-même et ils accomplissent un mandat difficile avec peu de moyens. Il a fallu toutefois être vigilant au suivi du mandat et au respect de la charte de l'élu et mandaté. La bataille pour garder la présidence CGT sur les deux conseils prud'homaux du Val de Marne a été cruciale en 2023 alors même qu'une présidence CFDT se profilait avec la 2^e place de la CGT en termes de représentativité dans le département.

Par notre capacité à rassembler les OS autour de nous et par notre pugnacité nous avons résisté aux manœuvres de la CFDT qui a tout fait pour tenter de prendre les présidences à Créteil et VSG.

Nous avons réuni plusieurs fois les OS hors CFDT pour trouver un accord de répartition qui nous permettait de conserver les positions de la CGT.

Le MEDEF nous a même assigné en justice pour de fait défendre les intérêts de la CFDT. Alors même que la Confédération sous l'ère Martinez nous a laissé sans soutien nous avons faits débouté le patronat au tribunal.

La CFDT a ensuite tenté un blocage dans le cadre des élections au sein des prud'hommes en jouant le pourrissement.

Mais rien n'y a fait la CGT est restée à la présidence des conseils, mais aussi à la tête de la grande majorité des sections. L'enjeu est tout sauf anecdotique. Pour les justiciables salariés avoir des prud'hommes à présidence CGT c'est un formidable atout dans leurs conflits avec les employeurs.



Communication

Depuis le 21^e congrès de l'UD, qui s'est déroulé dans un cadre terni par les restrictions sanitaires, alors que la pandémie de Covid-19 nous frappait encore, il est devenu évident que nous devons soigner nos moyens et nos éléments de communication pour nous assurer de faire connaître la CGT, nos actions et nos revendications sur le Val-de-Marne et au-delà.

Face aux moyens des libéraux capitalistes, nous avons dû redoubler d'efforts pour quadriller le terrain avec tout type de medium et la difficulté majeure réside dans la multiplication de ces derniers.

En premier lieu, nous avons fait de notre site internet la colonne vertébrale de notre système d'informations. Il faut comprendre que le principe est que toute communication émanant de l'UD se retrouve sur le site internet et sur le moyen de communication le plus adapté à sa forme.

Ainsi, nous avons soigné notre présence sur les réseaux sociaux en éditorialisant les contenus sur chacune des plateformes en ligne comme suit :

- L'actu des luttes, de l'UD et les communiqués sur Facebook ;
- Reportages photos des actions et des camarades sur Instagram ;
- et les contenus vidéo (interview, reportages) sur Youtube.

Le secteur communication a régulièrement impulsé ses propres campagnes d'images par la production d'affiches notamment. Ce type de matériel est fortement demandé par les UL qui sont disponibles pour procéder au collage d'affiches sur les panneaux associatifs dans le Val-de-Marne.

Il est à noter que nous recevons aussi régulièrement les matériels de campagne de l'URIF, afin de diffuser nos messages. Néanmoins, les camarades du Val-de-Marne ont toujours souligné leur satisfaction de disposer aussi de matériel de l'UD.

Le Courrier de l'UD, publication mensuelle de 8 à 12 pages, mettant en avant les actualités et actions de l'UD, est publié avec une certaine régularité et permet le lien avec les syndicats du Val-de-Marne par son mode de diffusion, destiné aux syndicats directement. Concernant le Mémo Social, il est toujours aussi utile pour les salarié.es et sa diffusion dans chaque UL aide à l'orientation des syndiqué.es.

Il est donc crucial de le maintenir, malgré les difficultés de financement de ce dernier, qui est monté par l'achat de pages publicitaires par les collectivités locales et les partenaires commerciaux. Le recul des forces progressistes dans le département a aussi un impact sur nos capacités de financement de nos outils.

L'activité de la communication dispose de locaux dédiés au sein de l'UD et peut s'appuyer sur l'équipe administrative pour participer à la diffusion du matériel de communication. D'abord occupé par un responsable de la communication désigné au sein du Bureau de l'UD, disposant de peu de renfort militant, la communication a été confiée à plusieurs camarades de l'UD qui ont pu renforcer certains principes mis en place et continuer l'activité au départ du responsable.

Il a toujours été prioritaire pour l'UD d'avoir un secteur communication qui fonctionne. Le mandat se fini avec une responsabilité de la communication diluée, alors que la nécessité serait d'avoir des compétences et des militant.es volontaires en permanence sur ces responsabilités.

1/2 JOURNÉE D'ÉTUDE
6 MARS 2024
DE 9H30 À 12H30
FEMMES ET SYNDICALISME À L'INTERNATIONAL
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS "MICHEL GERMA"
11/13 RUE DES ARCHIVES 94000 CRETEIL
EN SALLES 4/5 NIVEAU 0B

À l'occasion de la journée du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, l'UD CGT 94 accueille une délégation de femmes syndicalistes des États-Unis, de Grande-Bretagne, de La Réunion, d'Italie, de Palestine, sous réserve de l'obtention des visas du Vietnam, de l'Inde et du Sénégal. Elles viennent échanger sur leurs pratiques syndicales et leurs revendications respectives.

DEMANDE DE DÉTACHEMENT POUR FORMATION À ENVOYER À VOTRE EMPLOYEUR AU MOINS 1 MOIS À L'AVANCE.

INSCRIPTION À : INTERNATIONAL@CGT94.FR





Union Départementale CGT du Val-de-Marne
Maison départementale des Syndicats Michel Germa
11/13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

01.41.94.94.00
@infos@cgt94.fr
udcgt94.fr